

PROGRAMME

8 h 00 ÉMARGEMENT DES PARTICIPANTS ET VISITE DES STANDS

9 h 00 ACCUEIL, PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

9 h 15 La chirurgie ambulatoire, aujourd'hui :
quels enjeux pour les hygiénistes ?

Pr Noël HUTEN, *Chirurgien, Tours*
Dr Gilles CUVELIER, *Chirurgien, CHIC Quimper*

10 h 30 PAUSE ET VISITE DES STANDS

11 h 30 Le développement d'un parcours spécifique construit avec
soignants et chirurgiens

Dr Virginie LOUBERSAC, *Médecin hygiéniste, Cliniques Nantaises*

12 h 15 Le patient acteur

Dr Nathalie VAN DER MEE-MARQUET, *CPIAS*

12 h 45 DÉJEUNER

13 h 45 CAFÉ ET VISITE DES STANDS

14 h 15 L'engagement du patient

Garance UPHAM, *Représentante des usagers, OMS*

14 h 45 REX infections du site opératoire post-chirurgie ambulatoire

Dr Claude BERNET, *CPias Rhône Alpes, Lyon*

15 h 20 De la détection de l'endophtalmie à l'amélioration des pratiques

Valérie Chevereau, *équipe op. hygiène, Polyclinique de Blois*

15 h 35 QUIZZ

16 h 00 TABLE RONDE

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

VIRAGE AMBULATOIRE

organiser

la gestion du risque infectieux

Espace MALRAUX

Allée André Malraux - Les Bretonnières
37300 Joué-lès-Tours

Journée Régionale de Formation Mardi 19 juin 2018

Bulletin d'inscription ci-joint
à retourner accompagné du règlement au :

Secrétariat RHC-CPias
Hôpital Bretonneau
37044 TOURS Cedex 9

☎ 02 47 47 82 90

✉ 02 47 47 82 91

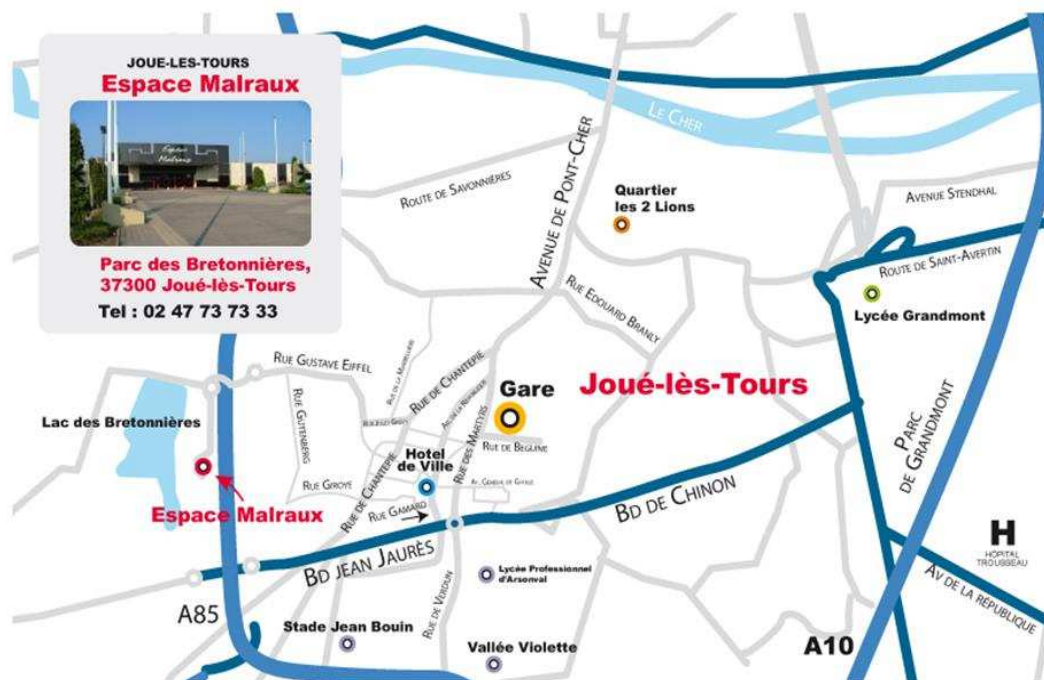
l.meriglier@chu-tours.fr ou n.brion@chu-tours.fr

Le déjeuner est intégré dans le prix de la formation



PLAN D'ACCÈS

Espace Malraux – Joué-Lès-Tours



- En provenance de l'autoroute A10 ou A28, prendre la sortie 24 Joué-lès-Tours, Prendre ensuite le périphérique sortie Joué-lès-Tours Centre - Espace Malraux.
- En provenance de l'autoroute A85, prendre le périphérique, sortie Joué-lès-Tours Centre - Espace Malraux.

Journée Régionale organisée par le

Réseau des Hygiénistes du Centre
Centre d'Appui pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins

RHC-CPIas



Espace Malraux
Joué-Lès-Tours

VIRAGE AMBULATOIRE
organiser
la gestion du risque infectieux

Pr Noël HUTEN, *Chirurgien, CHU de Tours*

Dr Gilles CUVELIER, *Chirurgien, CHIC Quimper*

Dr Claude BERNET, *Médecin hygiéniste, CPIAS Rhône Alpes*

Dr Virginie LOUBERSAC, *Médecin hygiéniste, Cliniques Nantaises*

Mme Garance UPHAM, *Représentante des usagers, OMS*

Mme Valérie CHEVEREAU, *Infirmière hygiéniste, Polyclinique de Blois*

Espace Malraux

Journée Régionale de Formation
Mardi 19 juin 2018



BULLETIN D'INSCRIPTION

Attention, nombre de places limité !

Journée Régionale de Formation

Mardi 19 juin 2018

Espace "MALRAUX" - Joué-lès-Tours

VIRAGE AMBULATOIRE

Organiser la gestion du risque infectieux

Mme, Mlle, M, Dr, Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Nom - Adresse établissement :

Code postal : Ville :

☎ ----/----/----/----/---- Mail :

La participation à cette journée peut s'inscrire dans le cadre de la Formation Continue -
Numéro d'existant : CHU 2437P002037

Tarif : 85.00 €

(Le déjeuner est intégré dans le prix de la formation)

Inscription à retourner avant le 5 juin 2018

Au Secrétariat du RHC-CPIAS

Hôpital Bretonneau - 37044 Tours Cedex 9

l.meriglier@chu-tours.fr ou n.brion@chu-tours.fr

☎ 02 47 47 82 90 📠 02 47 47 82 91



Pour les règlements par chèque, merci de l'établir à l'ordre du
« Trésor Public - régie n° 95 »



BULLETIN D'INSCRIPTION

Attention, nombre de places limité !

Journée Régionale de Formation

Mardi 19 juin 2018

Espace "MALRAUX" - Joué-lès-Tours

VIRAGE AMBULATOIRE

Organiser la gestion du risque infectieux

Mme, Mlle, M, Dr, Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Nom - Adresse établissement :

Code postal : Ville :

☎ ----/----/----/----/---- Mail :

La participation à cette journée peut s'inscrire dans le cadre de la Formation Continue -
Numéro d'existant : CHU 2437P002037

Tarif : 85.00 €

(Le déjeuner est intégré dans le prix de la formation)

Inscription à retourner avant le 5 juin 2018

Au Secrétariat du RHC-CPIAS

Hôpital Bretonneau - 37044 Tours Cedex 9

l.meriglier@chu-tours.fr ou n.brion@chu-tours.fr

☎ 02 47 47 82 90 📠 02 47 47 82 91



Pour les règlements par chèque, merci de l'établir à l'ordre du
« Trésor Public - régie n° 95 »